



## ACCÈS EN DÉCHÈTERIES



### CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE

L'accès à la déchèterie est réservé uniquement aux habitants de la Communauté de communes. Ils doivent se munir d'une carte d'accès et la présenter à chaque passage.

### COMMENT L'OBTENIR ?

Elle est délivrée gratuitement avec justificatifs :

- . En ligne, sur le site [www.vallee-des-baux-alpilles.fr](http://www.vallee-des-baux-alpilles.fr)
- . Par mail : [info.dechet@ccbva.fr](mailto:info.dechet@ccbva.fr)
- . Au siège de la Communauté de communes

### RÈGLES D'ACCÈS

#### POUR LES PARTICULIERS

- . 24 passages par an (ajustables)
- . Max. 3m<sup>3</sup>/jour sauf gravats 1 m<sup>3</sup>/jour



#### POUR LES PROFESSIONNELS

- . 1 passage par jour/entreprise
- . Max. 5m<sup>3</sup>/jour sauf gravats 1 m<sup>3</sup>/jour
- . Interdit le samedi



Consultez le règlement intérieur et toutes les infos sur notre site internet



### CONSEILS

#### Sur place

- . Séparez vos déchets au préalable
- . Respectez les règles de sécurité et de tri
- . Nettoyez après votre passage
- . Demandez conseil à l'agent d'accueil

#### Pour limiter vos passages

Pensez au broyage à domicile et au compostage des végétaux, des composteurs ou lombricomposteurs sont proposés par la collectivité

Réparez, donnez auprès d'associations locales ou en déchèteries

Retournez tous les appareils, meubles, piles, ampoules usagés chez les distributeurs



## INFOS PRATIQUES



### DÉCHÈTERIES

#### SUD ALPILLES (MAUSSANE/PARADOU)

RD 27 Route de Saint-Martin de Crau

JOURS D'OUVERTURE du lundi au samedi

#### SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

Chemin des Méjades

JOURS D'OUVERTURE du lundi au samedi

#### SAINT-ETIENNE-DU-GRÈS

Chemin du cours du loup

JOURS D'OUVERTURE mardi - jeudi - vendredi - samedi

#### HORAIRES :

Période hiver - du 16/09 au 14/06 - 8h-12h et 14h-16h30

Période été - du 15/06 au 15/09 - 7h-13h45

Fermeture : jours fériés et dimanches

### DÉCHÈTERIES MOBILES POUR LES DÉCHETS VERTS

#### AUREILLE

Parking de la salle polyvalente

JOURS : les 3 premiers mardis et le premier samedi du mois

#### MOURIÈS

Avenue Alphonse Daudet, parking de l'ancienne gare

JOURS : les 3 premiers mercredis et le deuxième samedi du mois

#### FONTVIEILLE

La Calade, chemin du Grand Clos RD82

JOURS : les 3 premiers jeudis et le troisième samedi du mois

#### HORAIRES :

Période hiver - 16/09 au 14/06 - 9h-14h

Période été - 15/06 au 15/09 - 8h-13h

Fermeture : jours fériés et dimanches

AUREILLE - LES BAUX-DE-PROVENCE - EYGALIÈRES - FONTVIEILLE - MAS BLANC DES ALPILLES  
MAUSSANE LES ALPILLES - MOURIÈS - LE PARADOU - SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS - SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

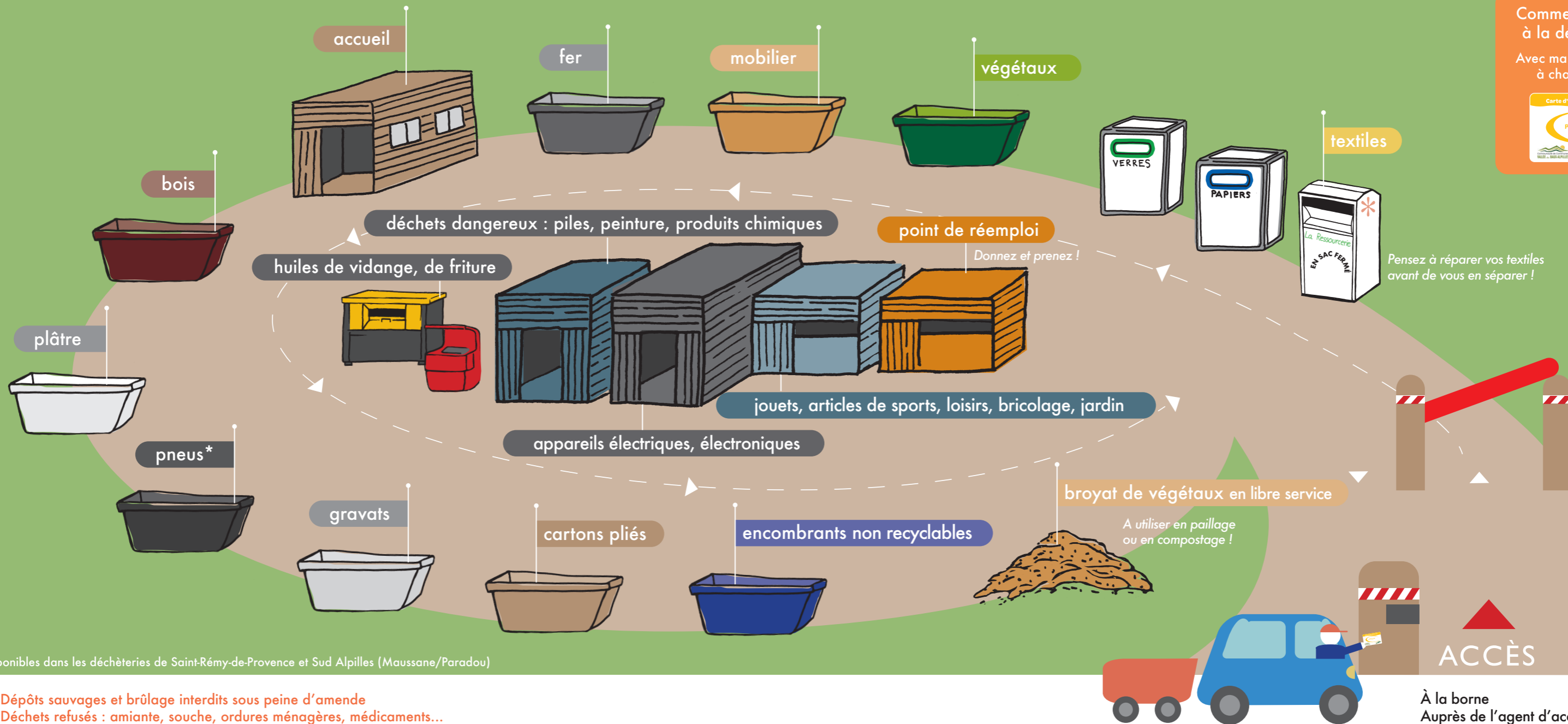


04 84 510 620  
[info.dechet@ccbva.fr](mailto:info.dechet@ccbva.fr)  
[www.vallee-des-baux-alpilles.fr](http://www.vallee-des-baux-alpilles.fr)  
"Mes démarches en ligne"



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DES BAUX-ALPILLES

# TOUT CE QUI SE TRIE DANS MA DÉCHÈTERIE



Comment j'accède à la déchèterie ?

Avec ma carte d'accès à chaque visite.

Carte d'accès déchèteries  
PARTICULIER  
VALLÉE DE BASSE-ALPES

\* disponibles dans les déchèteries de Saint-Rémy-de-Provence et Sud Alpilles (Mauissane/Paradou)

Dépôts sauvages et brûlage interdits sous peine d'amende  
Déchets refusés : amiante, souche, ordures ménagères, médicaments...

Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac fermé et les chaussures liées par paire. Selon leur état, les textiles d'habillement seront réutilisés, recyclés ou valorisés. <https://relashion.fr/citoyen/fr/point-dappoit>